

Covid-19 : Suspension des ateliers périscolaires

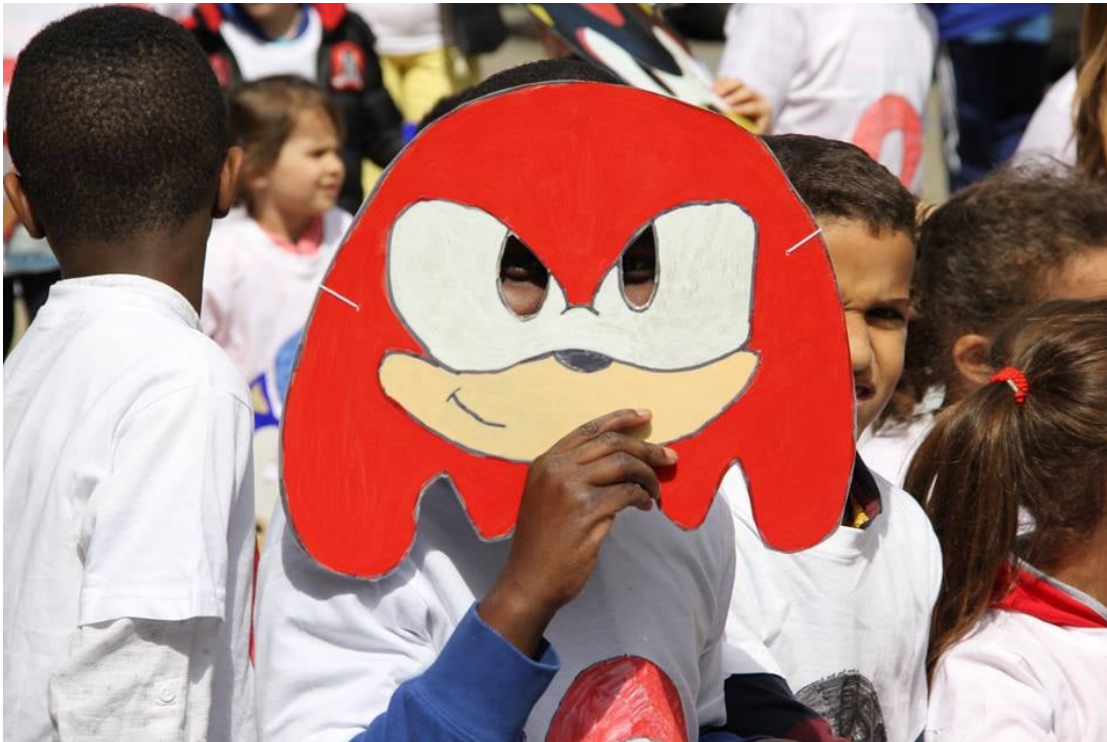
Suspension des activités en intérieur jusqu'à nouvel ordre.

À la suite des nouvelles mesures gouvernementales annoncées par le Premier Ministre lors de son allocution télévisée du 14 janvier dernier, les activités sportives, culturelles ou de loisirs extrascolaires en intérieur pour enfant sont suspendues à compter du samedi 16 janvier 2021 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Conformément à cette mesure, nous sommes également contraints de suspendre durant la durée de l'interdiction les ateliers périscolaires. Bien entendu, la facturation de ces activités sera également suspendue pour toute la période d'interruption.

Les autres services périscolaires, à savoir l'accueil du matin, la restauration scolaire, l'accueil du soir, les études et soirs, fonctionneront normalement dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée. Le service Enfance reste à votre disposition pour toute demande complémentaire.



Adresse

Service des Affaires Générales
1bis, avenue Foch
Montmorency
95160

Infos pratiques

Le portail [Espace citoyen-famille](#) vous permet, en quelques clics, d'inscrire votre enfant, de réserver, annuler ou modifier ses activités. Vous pouvez également régler l'ensemble de vos factures.

Contact

Service Affaires générales

Tél. : 01 39 34 95 39

Mail : espace-famille@ville-montmorency.fr

Horaires d'ouverture : le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 17h (16h le vendredi) et le samedi de 8h30 à 12h

Liens utiles

[Accéder au portail Espace citoyen-famille](#)